

Réunion du 25 juin 2009

Présents : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Pascal POILANE, Jean-Marc COUVERT, Christian VALLIER, René RATEL, François CHEMIN, Jérémy CHOMAZ, Marielle MOLLARD, Olivier DESSERICH, Marie-Christine GOSETTO, Marie-Claude COTE, Nicole PETIT, Georges RIVIERE, Antoine PLA.

Procuration de B. COLLET à G. RIVIERE, A. MARNEZY à P. POILANE et de L. BILLARD à N. PETIT.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Comité approuve le compte rendu de la réunion précédente en prenant en compte l'erreur de rédaction qui a conduit à confondre la présence de M. Rivière avec celle de M. Collet.

1-ASSAINISSEMENT

- Attribution d'une gratification exceptionnelle à un stagiaire

Le Comité autorise le versement d'une gratification exceptionnelle correspond à 30 % du SMIC pour un stagiaire du service Assainissement.

- Signature marché de travaux le Villard/STEP secteur les Rochettes RD 215

Après avis de la commission d'ouverture des prix, le Comité autorise le Président à signer le marché avec l'entreprise Casarin et fils pour un montant de 99 619 €HT.

-Signature du marché de travaux télégestion postes de relevage

Le Comité autorise le Président à signer le marché avec le groupement d'entreprises SERPOLLET.COM / E.R.E. pour un montant de 151 936.72 €HT (Tranche ferme 123 692.29 €HT + Tranche conditionnelle 28 244.43 €HT).

-Signature avenant marché de travaux Avrieux/ Pont de la Glaire lot 2

Le Comité accepte l'avenant n°1 au marché de travaux du Collecteur intercommunal d'assainissement liaison Avrieux – Pont de La Glaire Lot 2 et autorise le Président à le signer. Le marché passe donc de 347 971.43 €HT à 344 170.75 €HT soit une diminution de 3 800.68 €HT (-1.09 %).

- Approbation du rapport 2008 du délégataire de l'assainissement de la commune de Modane

Le Comité prend connaissance du rapport et décide à l'unanimité moins 1 abstention, de faire part du grand nombre d'erreurs reproduites dans ce rapport.

- *Avenant marchés de travaux extension de réseaux Valfréjus*

Le Comité accepte l'avenant n°1 au marché de travaux d'extension de réseaux à Valfréjus. Le marché passe donc de 20 742.26 €HT (24 807.74 €TTC) à 21 045.57 €HT (25 170.50 €TTC) soit une augmentation de 303.31 €HT (+1.46 %).

- *Signature convention fonctionnement plate forme de compostage.*

Le Comité approuve la convention concernant le fonctionnement de la plate-forme de compostage et autorise le Président à la signer.

- *Création d'un poste d'Adjoint Technique*

Le Comité décide de créer un poste d'adjoint technique pour permettre l'embauche d'un agent pour une période de 2 ans. Le Comité autorise également le Président à signer les conventions d'aide au financement de ce poste avec le Pôle Emploi.

- *Demande de subvention pose de fibre optique*

Le Président est autorisé à déposer une demande de subvention auprès du Conseil général pour la pose de fourreaux de fibre optique.

2-ADMINISTRATION GENERALE

- *Création poste saisonnier accueil Maison Cantonale*

Le comité décide la création d'un poste saisonnier d'accueil à la Maison cantonale pour pouvoir permettre d'ouvrir tous les jours de l'été, y compris les dimanches.

- *Approbation du règlement d'attribution des subventions*

Le comité fait part de quelques remarques sur le projet de règlement d'attribution des subventions. Une version définitive sera donc bientôt proposée au Comité.

- *Reversement d'une subvention du Conseil général à l'association « Ci-jointe »*

Le Comité décide de reverser une subvention obtenue dans le cadre des animations d'été à l'association « Ci-jointe », ce reversement ayant été autorisé par le Conseil Général.

- *Point d'information sur le programme des Animations d'été*

M. Lett présente un point financier sur le programme des Animations d'été, en particulier l'état d'avancement des différentes demandes de subvention. M. Ratel rappelle, quant à lui, les différents points forts de la programmation 2009.

3-DIVERS

- *Création postes saisonniers PRJ*

Le Comité décide de créer 3 postes saisonniers d'animateurs pour pouvoir faire fonctionner le Point Relais Jeunes durant l'été.

- *Vœu concernant le maintien de la Trésorerie de Lanslebourg*

Le Comité émet un vœu demandant le maintien de la Trésorerie de Lanslebourg et fait part de ses inquiétudes quant au maintien du service public en cas de suppression

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président
C. SIMON